



Campagne d'affectation de la

Taxe d'apprentissage

»»»
Soutenez la 1^{re} école de chimie de France :
celle des ingénieurs performants & responsables !

Grâce à votre versement, nous finançons :

+
des **équipements de haute technologie**
pour les TP (travaux pratiques)
et les projets pédagogiques

+
l'intervention d'industriels
dans la formation aux cotés
de nos enseignants

+
des outils numériques
pour **l'innovation pédagogique**

+
l'intégration de la **démarche RSE/RSO**
dans la formation

+
la mise en place de
l'approche par compétences



»»»
*En nous versant votre taxe, vous améliorez
la qualité de la formation à l'ENSCM !*

Démarche simplifiée avec **Soltéa** !



Comment nous désigner comme bénéficiaire de votre taxe ?

1

Connectez vous sur **Soltéa**
(via Net-Entreprises)



2

Saisissez directement notre **code UAI**
0340112M
ou chercher «**ENSCM**»
dans la base des établissements

3

Indiquez **la part** (totale ou partielle)
que vous souhaitez **nous attribuer**



Choisissez l'excellence !

École Nationale Supérieure
de Chimie de Montpellier

Votre contact :



notre déléguée à la valorisation
et aux relations industrielles

Chrystelle SALAMEH

Enseignante-chercheuse en chimie
relations.industrielles@enscm.fr

240 avenue du Pr. Émile Jeanbrau
34296 Montpellier Cedex 5

04 67 14 43 00

taxe.apprentissage@enscm.fr

Code UAI : 0340112M



Chimie Montpellier

